

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SIMARD**

SEANCE DU 21 JUILLET 2017

Le conseil municipal de la Commune de Simard s'est réuni le vendredi 21 juillet 2017, à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Marc ABERLENC, Maire.

Etaient présents : MM Evelyne THIBERT, Sébastien CHEVEAU, Mathilde CHALUMEAU, Martine DESPREAUX-ROBELIN, Sylvia GAY, Raphaël GUINOT, Eric MAIRET, Jean-Luc MOISSON, Jocelyne REBY, Marie-Elisabeth RIOLLET et Fabien WALTEFAUGLE.

Excusé(e)(s) : M Jean-Claude MERCEY-BON a donné pouvoir à M Eric MAIRET et M Cédric PICARDAT a donné pouvoir à M Jean-Marc ABERLENC.

Absent(e)(s) : Mme Florence BORDIAUX

Secrétaire de séance : Mme Evelyne THIBERT

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**- Travaux de mise en accessibilité de la mairie**

- Valide le devis de l'entreprise Stéphan Breed de Simard pour le lot menuiserie.

Les travaux ont débuté comme prévu le 10 juillet.

**- Cheminement piéton rue du 19 mars 1962 :**

Décide de solliciter le Département dans le cadre des amendes de polices afin d'obtenir une aide pour ces travaux estimés à 50 961€ HT.

**- Remplacement éclairage vétuste:**

Valide la proposition du SYDESL fixant à 1060€ la contribution communale pour le remplacement des éclairages publics vétustes vers la salle polyvalente.

**- Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif – année 2016**

Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif pour l'année 2016 établi par le SICED Bresse Nord.

**- Monsieur le Maire informe l'assemblée:**

- Que les travaux de la lagune « Les Bons Amis » ne sont toujours pas réceptionnés, les dysfonctionnements n'étant toujours pas réglés par l'entreprise MSE.

Il est observé une quantité importante de lingettes dans les bassins. Afin de résoudre ce problème, des dégrilleurs devront être installés à l'entrée des deux bassins. La commune est dans l'attente du devis de l'entreprise MSE.

- Que des devis ont été demandés pour l'implantation d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg côté « Mervans ».
- De la réunion tenue le 23 juin dernier avec le SDIS : le véhicule de secours à victime, actuellement en rotation avec le centre de St Germain du Bois, sera en rotation avec le centre de St Etienne en Bresse.
- Qu'une pétition a circulé à la fin de l'année scolaire pour un retour à la semaine à 4 jours. Des représentants des parents d'élèves ont été reçus en mairie. Il leur a été confirmé que la municipalité envisage une réflexion dès la rentrée de septembre pour une mise en place au 01 janvier 2018.
- D'une circulaire de l'ARS concernant l'obligation de surveillance de la qualité de l'air dans les écoles primaires et maternelles.
- D'une demande d'un riverain de la route de Saint-Usage sollicitant une limitation de vitesse. La demande sera transmise aux services du Département.
- Du projet de FREE Mobile d'installer une antenne lieudit Les Bruyères. Le Dossier d'Information Mairie est consultable au secrétariat de mairie.
- de divers remerciements.

*Vu par Nous, Jean-Marc ABERLENC, Maire de la Commune de Simard, pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire,

Jean-Marc ABERLENC.

